

Sur la présence d'*Euphorbia segetalis* en Belgique

Martin TANGHE¹ et Simon VALENTINI²

¹ Avenue de Winterberg 61, B-1330 Rixensart, Belgique
martin.tanghe@skynet.be

² Rue du Maireux 56, B-4630 Soumagne, Belgique
svalentinix3@gmail.com

Abstract. – *On the presence of Euphorbia segetalis in Belgium.* The presence since 2018 of *Euphorbia segetalis*, a strictly Mediterranean species, in a vegetable garden in Rixensart (Walloon Brabant) raises a number of questions, first and foremost regarding its origin and ecology. The discovery in 2022 of a second population of this species in the Pays de Herve (province of Liège) sheds new light on a possible local naturalization in our country. The infraspecific variation of this species is also discussed.

Samenvatting. – *Omtrent de aanwezigheid van Euphorbia segetalis in België.* De aanwezigheid sinds 2018 van *Euphorbia segetalis*, een strikt mediterrane soort, in een moestuin in Rixensart (Waals-Brabant) roept een aantal vragen op, in de eerste plaats met betrekking tot haar herkomst en ecologie. De ontdekking in 2022 van een tweede populatie van deze soort in het Land van Herve (provincie Luik) werpt nieuw licht op een eventuele plaatselijke inburgering in ons land. Er wordt ook stilgestaan bij de infraspecifieke variatie van deze soort.

Résumé. – *La présence depuis 2018, dans un jardin potager à Rixensart (Brabant wallon), d'*Euphorbia segetalis*, une espèce strictement méditerranéenne, soulève un certain nombre de questions, en premier lieu sur son origine et son écologie. La découverte en 2022 d'une seconde population de cette espèce dans le Pays de Herve (province de Liège) apporte un éclairage nouveau sur une éventuelle naturalisation locale dans notre pays. La variation infraspécifique de cette espèce est également discutée.*

Illustrations:

Par les auteurs (Fig. 1-3, 5 : MT ; Fig. 4 : SV).

Citation:

Tanghe M. & Valentini S. (2024) – Sur la présence d'*Euphorbia segetalis* en Belgique. *Dumortiera* 123: 24-26.

Début de la saga : une erreur d'identification

En 2018, le premier auteur de cette note observait, parmi la cinquantaine d'herbes annuelles accompagnant les cultures de son jardin potager à Rixensart (Brabant wallon ; IFFB F4.18.44), une Euphorbe que, dans un premier temps, il identifiait erronément à *Euphorbia exigua* (Tanghe 2020). Ce n'est qu'en 2021 que notre « Euphorbe aiguë » fut reconnue formellement comme *Euphorbia segetalis* L., l'Euphorbe des moissons (Fig. 1), par J. Vermander, ancien hortonom du Jardin Jean Massart (Tanghe 2021).

Une espèce strictement méditerranéenne en Belgique ?

L'observation était surprenante. En effet, cette espèce est absente de la flore belge puisque, tant dans Fournier (1961), que Coste (2000), Tison *et al.* (2014) et Blamey & Grey-Wilson (2006), elle est considérée comme une stricte méditerranéenne. Pourtant, la détermination était confirmée par Filip Verloove qui ne connaissait l'Euphorbe des moissons que comme adventice accompagnant des plants d'olivier en conteneurs importés de la région méditerranéenne (Hoste *et al.* 2009). Si cette observation confirme l'origine méditerranéenne de l'espèce, les conditions de son apparition justifient son exclusion de la Flore de la Belgique (Lambinon & Verloove 2015).



Figure 1. Une population fournie d'*Euphorbia segetalis* (à feuilles étroites et aiguës) en compagnie d'*E. stricta* dans le jardin potager à Rixensart en 2022.

Les caractères morphologiques déterminants

Un moment, on crut pouvoir rapprocher l'Euphorbe rixensartoise d'*Euphorbia esula* subsp. *tommasiniana* dont l'aire eurasiatique autorisait son appartenance à la flore de la Belgique (Lambinon & Verloove 2015) et rendait plus plausible sa présence dans le jardin potager rixensartois. Toutefois, les caractères systématiques les plus déterminants sont la forme des glandes et l'aspect des graines. Chez *E. esula* subsp. *tommasiniana*, les glandes sont de couleur jaune verdâtre et leurs cornes courtes et obtuses, tandis que les graines sont lisses. Par contre, chez la plante litigieuse du jardin rixensartois, les glandes sont d'un jaune franc et leurs cornes effilées (Fig. 2), tandis que les graines sont alvéolées (Fig. 3), caractères qui sont précisément ceux d'*Euphorbia segetalis*. Cette dernière espèce est donc bel et bien l'Euphorbe du jardin rixensartois.



Figure 2 (←). *Euphorbia segetalis* en 2018. Forme des bractées et glandes jaunes en forme de croissant aux extrémités effilées.

Figure 3 (→). Graines alvéolées d'*Euphorbia segetalis*.

Origine de la population rixensartoise

Seule demeure donc la question : comment cette espèce est-elle arrivée dans un jardin potager du Brabant wallon ? Une hypothèse : tant *Euphorbia segetalis* qu'*E. stricta* (apparues en même temps) pourraient être issues d'impuretés contenues dans les graines de tournesol destinées aux oiseaux du jardin. Par conséquent, il serait permis de penser que ces graines proviennent de cultures de tournesol établies sur le pourtour méditerranéen.

La question de la naturalisation

L'identification étant définitivement confirmée, on pouvait se poser la question de savoir si l'Euphorbe des moissons avait le droit de cité dans la Flore de la Belgique. Selon F. Verloove, les conditions de naturalisation sont la présence de l'espèce dans plus d'une localité et sa survie à des saisons hivernales plus rudes que celles que la Belgique a connues ces dernières années (Tanghe 2021). Sans doute, les gelées hivernales sont-elles peu accentuées avec des températures négatives qui ne tombent guère sous les -10°C, mais notre Euphorbe des moissons se maintient dans le potager rixensartois depuis cinq ans et, en mars 2023, on en comptait une petite dizaine de pieds ayant survécu à l'hiver à l'état végétatif et se comportant en quelque sorte comme des plantes pérennantes au sens de Da Lage et Métaillé (2000) ou des bisannuelles.

De surcroît, en 2022, le deuxième auteur observait *Euphorbia segetalis* à Julémont, en Pays de Herve (province de Liège ; IFFB F7.16.44), où elle occupait un tas de gravats le long d'un chemin de campagne (Tanghe 2023) (Fig. 4). La population comptait neuf plantes fleuries. Au printemps 2023, à l'instar de ce qu'on observe à Rixensart, émergent des débris de construction, une quarantaine de tiges feuillées de l'Euphorbe, selon toute évidence, issues de plantes ayant survécu à l'hiver. Contrairement à la population



Figure 4. Individu d'*Euphorbia segetalis* émergeant des gravats en septembre 2022 à Julémont.

rixensartoise, aucune hypothèse ne permet de préciser l'origine de celle de Julémont, ni des graines, ni des gravats.

En fin de compte, les conditions d'admission dans la prochaine Flore de la Belgique (Verloove & Van Rossum, en cours d'impression) étaient pratiquement réunies et *E. segetalis* aurait pu y figurer avec la mention « Brab., Mosan : RR », s'il n'avait été trop tard pour la nouvelle édition !

Le problème de la taxonomie infraspécifique

L'acquisition récente par l'un de nous (M.T.) de Flora Gallica a rouvert le dossier de cette espèce rarissime présente aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, dans deux localités de notre pays. En effet, Tison & de Foucault (2014) ont doté *Euphorbia segetalis* de deux sous-espèces, *E. segetalis* subsp. *segetalis* et *E. segetalis* subsp. *portlandica* (L.) Litard.

Pour les auteurs de Flora Gallica, *E. segetalis* subsp. *segetalis* est une plante méditerranéenne liée aux sables et rochers littoraux et aux friches à thérophytes de l'intérieur ; tandis que *E. segetalis* subsp. *portlandica* (syn. : *E. portlandica* L.) est un taxon atlantique tout aussi associé aux sables et rochers littoraux. Ils précisent qu'elle se cantonne presque exclusivement aux dunes. Pour l'avoir observée sur l'Île de Noirmoutier, nous ajouterons que, à l'écart du cordon dunaire mobile, elle se cantonne aux dunes fixées (Fig. 5) où elle est d'ailleurs associée parfois à *Ephedra distachya* qui n'est pas non plus une espèce des sables mobiles.



Figure 5. Dans l'île de Noirmoutier (France), *Euphorbia portlandica* en compagnie d'*Helichrysum stoechas*, caractéristiques des dunes littorales fixées.

Comme le montre bien cette photo, qu'il s'agisse de l'espèce ou de la sous-espèce *portlandica*, elle se caractérise par ses tiges rouges, ce que Blamey & Grey-Wilson (1991) considèrent comme un caractère distinctif d'*E. portlandica*. Or, aussi bien des spécimens illustrés par Tela Botanica (2023) et identifiés comme *E. segetalis*, que les plantes du jardin rixensartois, ont des tiges rouges au moins lorsqu'elles sont ensoleillées ou en fin de saison. À croire que ce caractère n'est guère significatif du point de vue systématique. Hormis une différence d'ordre phytogéographique, méditerranéenne pour l'une et atlantique pour l'autre, le seul caractère morphologique distinctif entre les deux sous-espèces décrites par Tison & de Foucault l.c. est la longueur des graines : supérieure ou égale à 2 mm pour la sous-espèce *segetalis* et inférieure à 2 mm pour *portlandica*. Si on connaît la longueur des graines de l'Euphorbe des moissons présente à Rixensart, la mesure de celle des graines d'*E. portlandica* nécessiterait un nouveau séjour à Noirmoutier ! Quoiqu'il en soit, sachant que les tous autres caractères d'ordre écologique et morphologique sont identiques pour les deux taxons, on est en droit de se demander quelle est la valeur systématique de ce caractère. Autrement dit, la longueur des graines n'est-elle pas aussi variable que la couleur des tiges ?

Quant à la différence de localisation géographique, elle est tout aussi sujette à caution. En effet, la flore du littoral atlantique de la France, dont celle de la Charente maritime (Noirmoutier), subit une influence méditerranéenne marquée, avec des espèces comme *Helichrysum stoechas* (L.) Moench, à la fois dominante des dunes fixées et caractéristique de la garrigue méditerranéenne.

Enfin, il convient d'exposer ici le point de vue de Tison (comm. pers.). S'il a gardé la subsp. *portlandica*, c'est par égard pour Philippe Jauzein, coauteur de la Flore de la France méditerranéenne, et sa parfaite connaissance des Euphorbes qui lui fait considérer deux sous-espèces. Il ajoute que sur le littoral atlantique, *E. segetalis* est presque exclusive des dunes et rochers, alors qu'en région méditerranéenne, c'est une véritable rudérale, poussant tant dans les friches que les cultures, ce qui, en somme, rejoint son comportement en Belgique. En conclusion, Tison est favorable à une espèce sans sous-espèces, mais il estime que seules des données moléculaires lui permettraient de maintenir ou non la proposition de Jauzein, c'est-à-dire les deux sous-espèces de l'Euphorbe des moissons.

Suivant notre raisonnement, à défaut de test ADN, rien ne s'opposerait à ce qu'il n'y ait qu'une espèce à part entière, *E. segetalis*, commune à la région méditerranéenne et au littoral atlantique de la France. Cette conclusion rejoint en somme la position initiale adoptée par Tanghe (2021 et 2023) et se voit confortée par Tison.

Remerciements

Nos remerciements vont d'abord à Filip Verloove (Jardin Botanique de Meise) qui, loin d'ignorer ma demande d'avis sur le point de vue développé dans cette note, a pris l'initiative de la transmettre à Jean-Marc Tison, principal auteur de Flora Gallica. De sorte que nous remercions très vivement ce dernier pour avoir exposé sa position sur ce que d'aucuns qualifieraient de pinaillage systématique.

Références

- Blamey M. & Grey-Wilson C. (1991) – La Flore d'Europe occidentale. Arthaud, Paris.
- Blamey M. & Grey-Wilson C. (2006) – Toutes les fleurs de Méditerranée. Delachaux et Niestlé.
- Coste H. (2000) – Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes. Librairie scientifique et technique Albert Blanchard, Paris.
- Da Lage A. & Métaillé G. (2000) – Dictionnaire de Biogéographie végétale. CNRS Publications.
- Fournier P. (1961) – Les Quatre Flores de France. Ed. P. Lechevalier, Paris.
- Hoste I., Verloove F., Nagels L., Andriessen L. & Lambinon J. (2009) – De adventievenflora van in België ingevoerde mediterrane containerplanten. *Dumortiera*, 97 : 1-16.
- Lambinon J. & Verloove F. (2015) – Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines, 6^{ème} édition. Meise, Jardin Botanique national de Belgique.
- Tanghe M. (2020) – Un jardin potager conservatoire des « mauvaises herbes » des cultures sarclées et messicoles. *Adoxa* 103/104 : 50-52.
- Tanghe M. (2021) – Flore accompagnatrice des cultures : errata et addendum. *Adoxa* 107 : 11-14.
- Tanghe M. (2023) – L'Euphorbe des moissons (*Euphorbia segetalis* L.) a-t-elle le droit de cité dans la Flore belge ? *Adoxa* 109 : 18-19.
- Tela Botanica (2023) – Tela Botanica, le réseau des botanistes francophones. En ligne : <https://www.tela-botanica.org/> (consulté juillet 2023).
- Tison J.-M. & de Foucault B. (2014) – Flora Gallica. Flore de France. Mèze, Biotopie Editions.
- Tison J.-M., Jauzein P. & Michaud H. (2014) – Flore de la France méditerranéenne continentale. Naturalia Publications.

✱